

PROJET PÉDAGOGIQUE 2022/2023

Périscolaire maternel du Centre



Centr' Hall Park

Sommaire

Partie 1 : L'organisateur 1-2

A-Présentation de la ville	1
B-Présentation du Projet Éducatif	2

Partie 2 : Présentation 3-4

A-Dates et horaires	3
B-Inscriptions et effectifs	3
C-Locaux à disposition.....	4

Partie 3 : Objectifs mis en œuvre..... 5-7

A- Les principaux.....	5-6
B- Le projet d'animation.....	7

Partie 4 : Projet de fonctionnement 8-12

A- Encadrement et rôle du personnel	8
B- Fonctionnement avec les enfants	9
C- La place des parents	9-12

Partie 5 : Hygiène et sécurité 13-15

A- Le suivi sanitaire de l'enfant	13
B- L'évacuation incendie.....	13-14
C- Protocole sanitaire de la ville.....	14-15

Partie 6 : Evaluation 15-17

Annexe.....	17
-------------	----

Centr' Hall Park

Partie 1 : L'organisateur

A. Présentation de la ville

Mairie d'Illkirch-Graffenstaden
181, route de Lyon
67400 Illkirch-Graffenstaden
03-88-66-80-00

La ville d'Illkirch-Graffenstaden est une commune de l'euro-métropole de Strasbourg. Cette commune naturelle et innovante est en pleine expansion. Avec 27.222 habitants et ses 22.21km² de superficie la Ville d'Illkirch-Graffenstaden est devenue un pôle économique, commercial et culturel particulièrement attractif certaines structures tel que ; la Vill'a, L'Iliade et la médiathèque Sud sont des partenaires précieux pour le public enfance. La Ville soutient activement le dynamisme de la vie associative locale qui concourt au développement éducatif, culturel, social et sportif des habitants.

La ville d'Illkirch-Graffenstaden est l'organisateur de toutes les structures d'accueils périscolaires et restaurations scolaires des différentes écoles de la ville. La restauration scolaire et l'accueil périscolaire de l'école maternelle du Centre en font partie.

Elle a pour objectif le bien-être de ses enfants. Elle répond à la fois à une demande de ses administrés et à sa propre exigence.

De ce fait, la ville d'Illkirch-Graffenstaden a un projet éducatif avec des objectifs et des orientations claires et précises.

B. Présentation du Projet Éducatif

Les accueils de loisirs péri et extra scolaires répondent dans la mise en œuvre de leurs projets pédagogiques aux grandes orientations fixées par la ville :

- La coéducation,
- L'éducation à la citoyenneté (coopération vs compétition / égalité homme-femme / etc....),
- Le développement durable,
- Volet santé / alimentation / sport / rythme de l'enfant,
- Accès à tous à la culture.

Les accueils de loisirs péri et extra scolaires de la ville d'Illkirch-Graffenstaden sont des lieux d'accueil qui répondent aux objectifs éducatifs que la ville s'est fixée :

- Les accueils de loisirs permettent la prise en charge de tous les enfants en-dehors du temps scolaire, sans distinction de classe sociale, de religion, d'origine.
- Les accueils de loisirs permettent l'apprentissage de la vie en collectivité : l'enfant peut s'exprimer, jouer et s'amuser avec ses camarades.
- Les accueils de loisirs favorisent l'autonomie et la prise de responsabilité de l'enfant d'une part, l'apprentissage de la solidarité et du partage d'autre part.

- Les accueils de loisirs sont garants du bien-être de l'enfant, ils respectent son rythme de vie et restent à l'écoute de ses besoins.

1

- Le temps du repas est un moment tout aussi important que les autres moments de la journée, il est convivial et permet à l'enfant de découvrir de nouvelles saveurs.
Le repas peut donner lieu à des animations à thème.
- Les accueils de loisirs permettent à l'enfant d'être acteur de ses loisirs : il peut choisir ses activités et s'initier à de multiples activités sportives, manuelles, artistiques, de plein air.
- Les accueils de loisirs sont un lieu de dialogue et d'échange entre les parents, les enseignants, les associations, les animateurs du Centre de Loisirs.
- Les accueils de loisirs rendent un service de qualité en garantissant :
 - des locaux adaptés qui respectent les normes sanitaires et les normes de sécurité
 - un encadrement qualifié et stable
- Les accueils de loisirs favorisent le partenariat avec les associations locales qui proposent des activités aux enfants.

Partie 2 : Présentation

Périscolaire de l'École maternelle du Centre
3, place de la mairie
67400 Illkirch-Graffenstaden
Tel :03-88-67-54-87
Numéro d'habilitation : 0670188AP000721-E01

A. Dates et horaires

➤ Du 1 Septembre 2022 au 7 Juillet 2023

Accueil du matin :

7h40-8h10 les lundis, mardis, jeudis et vendredis

Restauration scolaire :

11h50-13h50 les lundis, mardis, jeudis et vendredis

Accueil du soir :

16h20-18h15 les lundis, mardis, jeudis et vendredis

B. Modalités d'accueil

L'accueil de la restauration scolaire de l'école maternelle du Centre a une capacité d'accueil de 60 enfants de la petite à la grande section. La ville d'Illkirch-Graffenstaden donne priorité aux « midi tatie » pour les enfants de moins de 6 ans et plus particulièrement les petites sections.

Pour information, notre prestataire de restauration est la société API. La livraison des repas se faisant par le biais de la liaison froide, en respect des normes H.A.C.C.P., nous disposons d'une cuisine équipée. Les repas préparés sont issus de l'agriculture biologique, mais aussi des fermes et commerces de proximité et du commerce équitable.

Lors des temps d'accueils du matin et du soir, la structure peut accueillir 60 enfants (**selon l'agrément Jeunesse et Sport**).

Cette année toutes les démarches relatives à l'inscription et la tarification sont effectuées en ligne sur, via le site Espace parents d'Illkirch-Graffenstaden, ou auprès du Guichet unique à la direction de l'enfance et de la Vie Educative.

Modalité de déplacement : Dans le cadre des activités périscolaire, le public est parfois amené à se déplacer.

- En minibus (Appartenant à la collectivité)
- A pied avec un minimum de deux encadrants
- Transport en commun de l'Eurométropole

Au préalable les parents sont toujours informés quelques jours avant d'un déplacement.

3

C. Locaux à disposition

L'effectif du périscolaire étant conséquent, et le protocole sanitaire étant en vigueur nous faisons le choix de répartir les enfants en plusieurs groupes, pour favoriser un accueil individualisé et de qualité. C'est pourquoi la ville d'Illkirch-Graffenstaden met à notre disposition plusieurs salles :

- **La salle de restauration, dite « Schwilgué »**, a pour fonction première de servir de lieu de restauration pour les enfants de l'école maternelle ainsi qu'une partie des enfants de l'école élémentaire du Centre, les CP. Lors de l'accueil du soir, il s'agit de la salle destinée au goûter pour les moyennes et grandes sections. Elle est aussi une salle d'activités pour tous les enfants, une fois le temps de goûter terminé.
- **La salle de repos** est propice à un moment de détente : lecture. Nous ne l'utilisons que ponctuellement.
- **La salle de motricité** permet la pratique de jeux collectifs et ludiques avec du matériel spécifique notamment. Nous ne l'utilisons que ponctuellement.
- **La cour de récréation** est utilisée après le repas et le goûter, afin que les enfants puissent jouer avant la reprise de l'école ou le début des activités. Les enfants ont le choix entre : le bac à sable, les vélos, les aires de jeux (attention, une aire est destinée aux plus de 4 ans) et bien d'autres jeux. La cour de récréation est aussi utilisée pour des activités spécifiques à l'extérieur.
- **La salle périscolaire** permet l'accueil des enfants le matin. Le midi et le soir, elle est destinée aux enfants qui souhaitent profiter des coins permanents. Des ateliers ponctuels y sont aussi proposés.

4

Partie 3 : Objectifs mis en œuvre

A. Les principaux

Axe du Projet Éducatif de la ville : Accès à tous à la culture.

Objectif général 1 : « **Favoriser l'ouverture culturelle et artistique de l'enfant** »

« *Le véritable voyage de découverte ne consiste pas à chercher de nouveaux paysages, mais à avoir de nouveaux yeux.* »

De Marcel Proust

Quoi de mieux que de pouvoir voyager gratuitement depuis le périscolaire Maternel du Centre.

Cette année, nous faisons le choix de partir en voyage vers l'évasion et de s'imprégner des différentes cultures du monde.

Connaître les autres c'est aussi se connaître soi-même. Nous souhaitons par ses objectifs favoriser, attiser la curiosité chez l'enfant et enrichir sa compréhension du monde.

➤ **Découvrir d'autres cultures**

Moyens :

- Animations autour de la découverte de contes traditionnels
- Découverte de spécialités culinaires.
- Participer à une sortie lecture à la médiathèque.

➤ **Sensibiliser aux différents arts**

Moyens :

- Mise en place ateliers danse et chants.
- Création d'œuvres d'art typiques et autres ateliers plastiques.

Objectif général 2 : « Respecter le rythme de l'enfant »

Les enfants font des apprentissages énormes dans tous les moments de vie du quotidien. Leur Laisser du temps est essentiel. Un enfant qui apprend à attacher son manteau seul fera un aussi bel apprentissage que celui qui joue avec son camion. Apprendre à respecter le rythme, c'est mettre nos exigences et nos attentes d'adulte de côté pour mettre les enfants au centre de tout, mais aussi de l'accompagner dans une démarche d'autonomie.

L'enfant est un être en construction notamment de son corps et de son esprit. Quelques études suspectent que le lien de nos pensées et de nos émotions avec notre corps est plus profond qu'il n'y paraît. De la respiration à la danse, aux jeux sportifs, ces activités possèdent un impact sur le bien-être et le cours de nos pensées. En effet, cette année nous avons souhaité mettre l'accent sur l'aspect sportif, car nous pensons qu'il développe l'estime de soi, la tolérance des éléments indispensables pour bien grandir.

➤ **Permettre à l'enfant d'apprendre à connaître son corps et ses émotions**

Moyens :

- Mise en place d'activités sportives, jeux d'équilibres, rapidités.
- Découvertes de sports urbains.
- Continuité de la création d'un chemin sensoriel.

➤ **Permettre à l'enfant d'accroître son autonomie**

Moyens :

- Mise en place de plateaux Montessori
- Laisser à l'enfant le choix de son atelier ou activité.

Axe du Projet Éducatif de la ville: La coéducation

La co-éducation c'est de permettre à l'enfant d'avoir un modèle uni et complémentaire d'éducation. C'est d'apprendre à faire ensemble pour mieux vivre ensemble et de relever ensemble les défis, la coopération plutôt que la compétition. C'est pourquoi l'axe de la co-éducation est au cœur de tous nos projets et que nous portons un intérêt particulier à entretenir de bonne relation avec l'école, les parents et nos partenaires.

-Semaine d'intégration : En fin d'année nous proposerons aux enfants de grandes sections une semaine d'intégration au sein du périscolaire élémentaire afin de découvrir le fonctionnement du périscolaire élémentaire, les équipes, les locaux...

Objectif général 3 : « **Créer du lien intergénérationnel** »

➤ **Favoriser des moments d'échanges.**

Moyens :-Sortie à la maison de retraite de la Nierderbourg.

- Ateliers cuisine.
- Concours de dessins

➤ **Participer à un projet commun**

Moyens :-Participation au projet « la ville d'Illkirch d'hier et aujourd'hui

Partie 4 : Projet de fonctionnement

A. Encadrement et rôle du personnel

ANQUETIL Galadriel	Responsable BPJEPS Loisirs Tous Publics, BAFA
Stéphanie FERNBACH et Camille LOUDET	Enseignantes / animatrices
Sandrine GOERIG	ATSEM Titulaire CAP Petite Enfance
STEPHAN Cynthia	ATSEM CDD CAP Petite Enfance
HAMADOUCH Chloé	ATSEM CDD CAP Petite Enfance
SPISS Louise	ATSEM CDD CAP Petite Enfance
Christelle MARAIS	ATSEM titulaire CAP Petite Enfance
SCHNEIDER Jessica	Animatrice Non diplômé
Brithany KLASH	Animateurs BAFA stagiaire

L'équipe pédagogique est composée d'une responsable, de cinq ATSEMS et d'une animatrice durant l'accueil du soir, de cinq ATSEMS durant l'accueil du matin. Sur le temps de restauration, une responsable, une animatrice et d'une enseignante de deux animatrices et quatre ATSEM encadrent les enfants.

Il y a aussi parmi nous l'agent API, Sandrine PEREZ-MARQUEZ et Ludivine DUEZ qui font partie du personnel de service.

B. Les rôles de chacun :

La responsable	L'équipe pédagogique
<p><u>Mission principale :</u></p> <p>Diriger un accueil périscolaire (restauration scolaire et accueils périscolaires) : construire et proposer le projet pédagogique concernant l'accueil des enfants, organiser la mise en place des activités qui en découlent et encadrer l'équipe d'animation.</p>	<p><u>Mission principale :</u></p> <p>Encadrer un groupe d'enfants dans le cadre de l'animation extrascolaire à l'accueil de loisirs.</p>
<p><u>Rôles :</u></p> <ul style="list-style-type: none">▪ Conception et animation de projets d'activités de loisirs▪ Contrôler et appliquer des règles d'hygiène et de sécurité▪ Animer la relation avec les familles▪ Animer et piloter des équipes▪ Participer à la gestion administrative des accueils périscolaires▪ Élaborer et suivre le projet pédagogique en tenant compte des orientations du service et de la collectivité	<p><u>Rôles :</u></p> <ul style="list-style-type: none">▪ Participer aux réunions de préparation / bilan : force de propositions▪ Etre référent d'un groupe d'enfants : animer et dynamiser▪ Appliquer une méthode d'animation de groupe▪ Connaître et maîtriser les règles de sécurité et d'hygiène▪ Communiquer avec l'ensemble de l'équipe

L'erreur est humaine. Nous pouvons nous tromper et/ou être en désaccord avec quelqu'un : l'écoute, la prise en compte de l'opinion des autres et la remise en question de chacun nous ferons avancer vers un même but. Nous avons les mêmes objectifs. Pour cela, nous devons travailler dans un climat de confiance et de respects mutuels.

Nous formons une équipe soudée : l'entraide, l'association et le partage de compétences dans un climat serein et convivial nous feront avancer.

Une fois par mois est organisée une réunion mensuelle avec les membres de l'équipe périscolaire.

C. Fonctionnement du périscolaire

L'accueil du matin :

C'est un moment propice à l'échange d'informations entre l'équipe pédagogique et les parents (médicaments à prendre - toujours avec une ordonnance -, départ plus tôt dans la journée...).

Les enfants sont accueillis en salle périscolaire à partir de 7H40 et cela jusqu'à 8h25. Avec les parents, ils valident leurs présences à l'animateur chargé du pointage.

Accompagnés par les atsems, ils déposent leurs affaires aux crochets et sont accompagnés aux toilettes pour procéder aux lavages des mains.

9

Par la suite, les enfants sont libres de faire ce qu'ils souhaitent et ou participer à diverses activités (peinture, jeux, lecture...)

A 8h25 les portes de l'accueil périscolaire sont fermées pour ouvrir les portes de l'école. Les enfants sont accompagnés aux toilettes puis dans leurs classes pour commencer leur journée d'école.

L'accueil du soir:

Il se fera de manière individuelle et échelonné entre 16h20 et 18h15 en fonction de l'heure d'arrivée des parents. Chaque enfant, à son départ, sera remis physiquement au(x) parent(s) ou aux personnes désignées sur le dossier d'inscription. Aucun enfant ne pourra être remis à une personne dont le nom ne figure pas sur son dossier. C'est un moment qui doit permettre un lien entre le(s) parent(s) et la structure sur l'évolution de leur enfant et la valorisation de ses réalisations.

L'accueil du soir se fait de 16h20 à 18h15.

Les animateurs cherchent les enfants inscrits dans leurs classes respectives, seuls les enfants inscrits à l'activité sont acceptés.

Après être allé aux toilettes, les animateurs rassemblent les enfants dans leurs salles pour prendre le goûter. Le temps du goûter est un moment convivial ou les enfants peuvent partager entre eux rigoler...

Les animateurs partagent aussi ce moment-là avec les enfants, cela permet aux atsems présentes depuis le matin de faire une transition entre l'école et le périscolaire avec les enfants.

Puis les enfants sortent en récréation si le temps le permet. Nous privilégions de sortir le plus souvent possible afin de profiter de l'espace extérieur.

Après la récréation, des activités sont proposées par groupe aux enfants.

L'accueil du soir permet de mettre des projets en place tout au long de l'année.

A partir de 18h c'est la fin des activités et les enfants sont rassemblés en salle périscolaire pour la lecture d'un conte ou autre en attendant les parents.

La restauration scolaire :

L'accueil se fait de 11h50 à 13h30.

Les animateurs cherchent les enfants dans leurs classes respectives, seuls les enfants inscrit à l'activité sont pris en charge. La restauration s'effectue en deux services. Un premier service de 11h50 à 12h40 avec les petites sections et une partie des Moyens. Et Le second service avec des Moyens/Grands de 12h45 à 13H50. Entre temps chaque temps hors repas chaque groupe est en activité.

Chaque groupe vont aux toilettes et sont installés en salle schwilgué par table. Puis, ils sont servis par les équipes en fonction de leurs régimes et ou allergies. Dans le cadre de la lutte contre le gaspillage alimentaire mis en place par la ville et API nous demandons au public sur le plat principal (S'ils ont une petite faim ou une grande faim) afin de les servir en conséquence.

Les enfants mangent à leurs rythme, l'essentiel est que chaque enfant passe un moment convivial. A la fin du repas les petits vont à la sieste tandis que les autres groupes profitent des activités proposées jusqu'à la fin de la restauration à 13h30.

Réunion d'équipes :

Un mercredi par mois est organisé une réunion mensuelle avec la totalité de l'équipe.(Atsem et animateurs).Quant aux animateurs, ils bénéficient de deux réunions hebdomadaire.

Budget :

En début d'année, la collectivité nous attribue un budget pour le bon fonctionnement du périscolaire. Il est réparti en deux budget, un budget alimentation nous permettant d'acheter de la nourriture pour des animations spécifiques et un budget matériel pour l'achat de petits matériels utile pour les activités.

10

1. La place des parents

La communication et la transmission d'informations permettent de sécuriser l'enfant et le parent, de faire preuve de cohérence, de prendre en compte l'individu dans son accueil, de comprendre et d'adapter la prise en charge au sein de la structure.

Il ne faut pas hésiter à communiquer l'adresse e-mail de Centre d'Accueil de Loisirs Maternel (CALM), afin d'avoir une trace écrite, lorsqu'il s'agit d'informations importantes : calmcentre@illkirch.eu.

Avec la crise sanitaire les relations humaines ont été parfois quelques peu mises à mal. Nous souhaitons que les parents s'intéressent à ce que l'enfant fait au sein du périscolaire c'est pourquoi chaque mois parait un article sur le site internet des périscolaires de la ville d'Illkirch. <http://www.periscolaires-illkirch.eu/>.

D'autre part, nous favoriserons l'échange des temps d'activités parents-enfants de manière originale en proposant par exemple le concours de la meilleure photo d'halloween en famille et d'autres propositions durant l'année.

L'accueil d'un enfant porteur de Handicap.

« Toute personne handicapée a droit à la solidarité de l'ensemble de la collectivité nationale, qui lui garantit, en vertu de cette obligation, l'accès aux droits fondamentaux reconnus à tous les citoyens ainsi que le plein exercice de sa citoyenneté »

Article L.114-1-code de l'action sociale et des familles.

Dans le cadre de cet article voici ce que l'équipe pourrait proposer dans l'accueil d'un enfant porteur de handicap.

L'accueil de l'enfant et sa famille

La première phase est le dialogue avec la famille concernant ses projets, ses attentes , ses souhaits ,ses craintes...La responsable invitera la famille à visiter la structure afin de cibler les difficultés et chercher des solutions ensemble. L'équipe écoutera les besoins de la famille et les reformulera afin de se mettre en accord avec elle et ses attentes.

Prise de contact avec les professionnels en charge de l'enfant

Nous organiserons si cela est possible une rencontre avec les professionnels qui s'occupent de l'enfant avec les parents. Pour avoir des renseignements précieux sur l'organisation de la journée type. Des activités à adapter.

Objectif général : « Favoriser l'intégration d'un enfant handicapé au sein du périscolaire.

Objectif opérationnel 1 :

- Mettre en place toutes les conditions pour que l'enfant participant aux activités
 - Préparation du programme d'activité en équipe afin d'adapter les activités.
 - Mise en place animateur référent
 - Réaliser des temps de bilan avec la famille et l'enfant.

11

Objectifs opérationnel 2 :

- Favoriser les échanges et les contacts avec les enfants
 - Adapter les activités en fonction des capacités et des envies de l'enfant.
 - Jouer à des jeux de coopération en adaptant
 - Répondre aux questionnements des enfants si besoin.

Partie 5 : Hygiène et sécurité

Une bonne hygiène est primordiale pour la santé et le bien-être de tous particulièrement dans le contexte actuel.

Il appartient donc à l'équipe d'éduquer les enfants sur l'importance de l'hygiène corporelle au quotidien.

A. Le suivi sanitaire de l'enfant

Le suivi sanitaire et médical est assuré par l'assistant sanitaire c'est lui qui organise, prodigue les soins.

Le traitement des traumatismes sans gravité (égratignures, bleue), plus communément appelé « la bobologie » représente la très grande majorité des soins apportés au périscolaire.

Une fois le soin apporté l'assistant sanitaire enregistre l'accident bénin dans le registre de soin.

Il faut savoir qu'aucun médicament ne peut être administré à un mineur sans prescription médicale.

Lorsqu'un mineur suit un traitement, son responsable légal doit fournir en plus des médicaments ordonnance médicale.

Le PAI :

Le projet d'accueil individualiser (PAI) est un document écrit qui précise les adaptations à apporter à la vie de l'enfant. Il concerne les enfants atteint de troubles de la santé comme par exemple une pathologie chronique (Asthme), une allergie, une intolérance alimentaire.

Le PAI est élaboré à la demande de la famille et/ou du chef d'établissement avec l'accord de la famille. Il est établi en concertation avec le médecin scolaire.

Le document est signé par les différents personnes qui participent à l'action éducatives de l'enfant.

B. L'évacuation incendie

La prévention du risque d'incendie s'inscrit dans la démarche globale de prévention des risques. Elle consiste à supprimer les causes de déclenchement d'un incendie et à mettre en place des exercices d'évacuation avec toutes les personnes présentes dans l'établissement vers l'extérieur des bâtiments ou elles se regroupent au niveau du point de rassemblement pour recensement.

C. Le Protocole sanitaire de la ville



ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023				
PROTOCOLE ET CADRE DE FONCTIONNEMENT DANS LES ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS				
La détermination du niveau applicable pourra concerner tout ou partie du territoire . Il s'appuiera sur une analyse qualitative (nature et caractéristiques des variants) et quantitative (situation hospitalière notamment) de la situation. En cas de renforcement du protocole au cours de l'année, il sera recherché un délai de mise en œuvre de 10 jours .				
Doctrine d'accueil	SOCLE	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3
Protocole sanitaire	Accueil en présentiel Recommandations générales édictées par le ministère de la Santé et de la Prévention	Accueil en présentiel Respect des mesures d'aération et de lavage des mains <ul style="list-style-type: none">Port du masque : application des règles en population générale (règles en vigueur pour les adultes et les enfants dans l'espace public et dans les autres établissements recevant du public)• Pas de limitation du brassage obligatoire• Désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées une fois par jour et des tables du réfectoire après chaque service	Accueil en présentiel Respect des mesures d'aération et de lavage des mains <ul style="list-style-type: none">Port du masque : application des règles en population générale (règles en vigueur pour les adultes et les enfants dans l'espace public et dans les autres établissements recevant du public)• Limitation du brassage entre groupes de mineurs obligatoire• Désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire après chaque service	Accueil en présentiel Respect des mesures d'aération et de lavage des mains <ul style="list-style-type: none">Port du masque : application des règles en population générale (règles en vigueur pour les adultes et les enfants dans l'espace public et dans les autres établissements recevant du public)• Limitation du brassage entre groupes de mineurs obligatoire• Désinfection des surfaces fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire, si possible, après chaque repas
Activités physiques et sportives	<ul style="list-style-type: none">• Pas de restriction	<ul style="list-style-type: none">• Pas de restriction à l'exercice des activités physiques et sportives (APS)	<ul style="list-style-type: none">• Activités physiques et sportives autorisées en extérieur ainsi qu'en intérieur. En intérieur, distanciation adaptée à respecter.	<ul style="list-style-type: none">• Activités physiques et sportives autorisées en extérieur. En intérieur, seules les activités de basse intensité compatibles avec une distanciation sont permises.
Protocole de contact-tracing	Pour tous les niveaux, application des règles définies par les autorités sanitaires.			

Juillet 2022

L'organisation mise en œuvre dans les accueils pourra évoluer en fonction de la situation sanitaire.

Partie 6 : L'évaluation

L'évaluation du projet pédagogique permet de proposer des évolutions, de remédier aux situations problématiques. Elle permet de aussi de vérifier la pertinence et la cohérence de ce projet entre les objectifs et le fonctionnement au quotidien en référence aux orientations de la commune. Tout au long de l'année, les objectifs fixés par l'équipe d'animation seront évalués de façon régulière notamment lors des réunions de l'équipe.

Objectifs Général	Objectifs opérationnel	Moyens	Critères d'évaluations
Favoriser l'ouverture culturelle et artistique de l'enfant.	Découvrir d'autres cultures	Mise en place d'animations autour de la découverte de contes traditionnels, de spécialités culinaires. Participer à une sortie lecture à la médiathèque.	Est-ce qu'au moins la moitié du groupe d'enfants ont assisté à une lecture d'un conte et ont pu participer à un atelier cuisine ? Ont-ils adhérer aux animations proposées ? Est ce que les enfants sont capables de citer une culture en particulier ?
	Sensibiliser aux différents arts	Participer aux différents ateliers danse et chant. Création d'œuvres d'art typiques et autres ateliers plastiques.	Est-ce que les actions ont été menées jusqu'au bout. Est-ce que les enfants furent attentifs aux animations ? Savent-ils reconnaître une culture en particulier ? Leurs comportements ont-ils évolué ?

Objectifs Général	Objectifs opérationnel	Moyens	Critères d'évaluations
Respecter le rythme de l'enfant	Permettre à l'enfant d'apprendre à connaître son corps et ses émotions	Mise en place d'activités sportives, jeux d'équilibre, rapidités. Découvertes de sports urbain ; Continuité de la création d'un chemin sensoriel.	Leurs comportements ont-ils évolué grâce aux actions mises en place. Les enfants évoluent ils librement dans l'espace dédié ?
	Permettre à l'enfant d'accroître son autonomie	-Mise en place de plateaux montessori -Laisser à l'enfant le choix de son atelier ou activité.	Est-ce qu'au moins la moitié du groupe d'enfants ont participé aux plateaux ? Les enfants se servent ils librement du matériel à disposition.

Objectifs Général	Objectifs opérationnel	Moyens	Critères d'évaluations
Créer du lien intergénérationnel	Favoriser des moments d'échanges	<ul style="list-style-type: none"> -Sortie à la maison de retraite de la Nierderbourg. -Ateliers cuisine. -Concours de dessins 	<p>Est ce qu'au moins une fois tous les enfants ont pu se déplacer à la maison de retraite ?</p> <p>Lors des animations les enfants ont réussi à créer du lien avec les personnes âgées? Ont-ils éprouvé le besoin d'y retourner ou ont ils évoqué des souvenirs de certains résidents? Les animations étaient-elles adaptées pour les différentes tranches d'âges ?</p>
	Participer à un projet commun	<ul style="list-style-type: none"> -Projet « la ville d'Illkirch d'hier et aujourd'hui. 	<p>Est ce qu'au moins la moitié du groupe d'enfants a pu participer ? Le public a-t-il adhéré au projet ?</p>